



L'école participe t'elle à reproduire les inégalités sociales de santé ?



*Séminaires sur les inégalités sociales de santé
Synthèse du 23 mai 2018*

Intervenants

Danielle Mouraux, sociologue

Chantal Vandoorne, directrice de l'APES

Delphine Riez, directrice du PSE de Morlanwelz

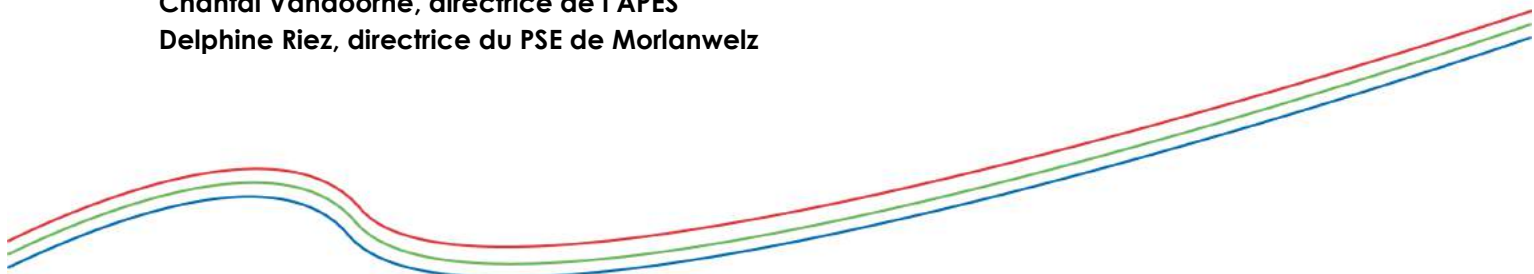


Table des matières.

Entre rondes familles et école carrée : l'enfant devient élève, par Danielle Mouraux

La réduction des ISS au travers des missions PSE, par Chantal Vandoorne

Un projet de service construit sur la réduction des ISS, par Delphine Riez

Introduction

Du début à la fin de la scolarité obligatoire, les études relatives aux indicateurs de santé et aux habitudes de vie montrent de fortes disparités selon l'origine sociale de l'enfant. La prévalence de l'obésité et la santé bucco-dentaire en sont deux illustrations, tout comme le temps passé devant les écrans, la consommation de boissons sucrées, le temps de sommeil, etc.

On aurait pourtant tendance à penser que l'école va réduire les inégalités sociales et par là les inégalités sociales de santé, puisqu'à l'école, tous les enfants se retrouvent dans la même situation d'apprentissage. Et pourtant, le système scolaire tend au contraire à renforcer ces inégalités sociales, surtout en Belgique.

Selon le nouveau rapport Itinera sur l'égalité des chances à l'école, un élève issu de milieu favorisé en Fédération Wallonie-Bruxelles a six fois plus de chances de faire partie des meilleurs élèves qu'un élève de milieu défavorisé.

Si l'analyse comparative des systèmes éducatifs permet de mettre en évidence les mécanismes de production ou de reproduction des inégalités sociales, il importe aussi de comprendre les processus internes qui jalonnent la trajectoire scolaire des enfants les plus vulnérables.

L'enjeu de ce séminaire sera de réfléchir sur comment familles, écoles et services de santé peuvent travailler conjointement à la réduction des inégalités sociales de santé.

Pour débattre de ces enjeux, **Danièle Mouraux**, sociologue, nous propose son analyse dans un ouvrage intitulé "Entre rondes familles et école carrée, quand l'enfant devient élève". Elle nous détaille le parcours que l'enfant doit réaliser pour devenir élève et comment cette trajectoire peut être à l'origine de difficultés et d'inégalités sociales, notamment pour les enfants issus de familles plus vulnérables.

Chantal Vandoorne, directrice de l'APES-ULiège, aborde les missions des services de Promotion de la Santé à l'Ecole (SPSE) en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Au travers de ces missions, elle identifie les opportunités à développer pour réduire les inégalités sociales de santé à l'école.

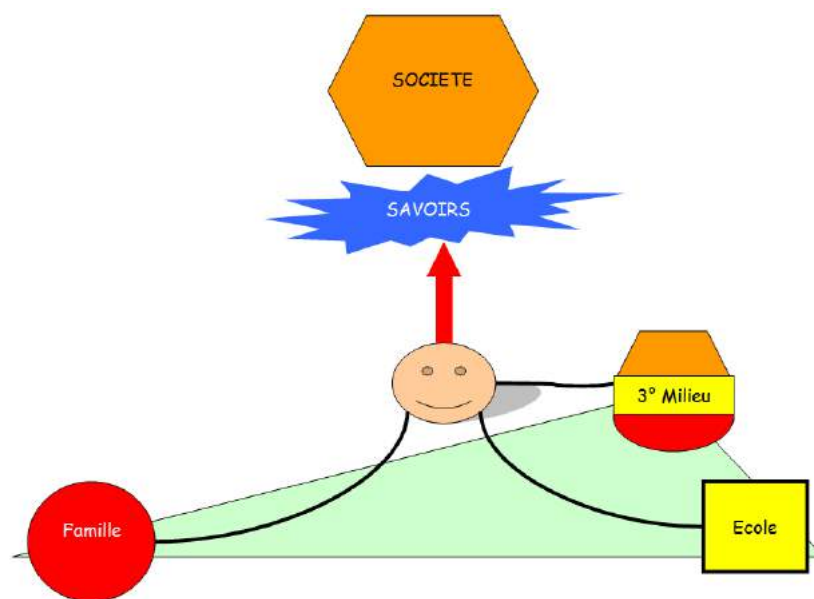
Delphine Riez et Wilson Cuffaro, du service PSE de Morlanwelz, détaillent comment leur institution a intégré la volonté d'agir sur la réduction des inégalités sociales de santé au sein de leur projet de service.

PREMIERE PARTIE : Quand l'enfant devient élève !

Une analyse des défis que l'enfant doit relever pour remplir son rôle d'élève dans un système scolaire qui a tendance à renforcer les inégalités sociales, par Danielle MOURAUX.

1. Cadre conceptuel.

L'hypothèse initiale sur laquelle se fonde sa réflexion repose sur le fait que les apprentissages d'un enfant s'ancrent sur trois piliers que sont la famille, l'école et la société. Cette vision, appelée territoire éducatif, peut se représenter sous la forme du schéma suivant :



Quatre idées se complètent pour bien comprendre cette représentation.

1. L'enfant est un tripode, c'est-à-dire que ses apprentissages s'ancrent dans les trois sphères éducatives.
2. Chaque contexte (école, famille, société) est spécifique et doit le rester car les apports de chacun d'entre eux sont complémentaires.
3. Le passage que fait l'enfant chaque jour entre la famille et l'école (d'enfant à élève) et inversement au retour est une expérience dont la 'réussite' dépend en grande partie de la famille d'origine.
4. Le passage peut être source de malentendus, d'impasses, d'échecs, voire de contradictions. Il peut cependant être rendu plus facile par des pratiques d'apprentissage et des interventions familiales appropriées.

L'éducation repose sur l'alliance entre la famille et l'école pour atteindre l'objectif final qu'est l'intégration de l'enfant dans la société. Comme chaque milieu de vie présente une configuration différente, l'enfant devra composer avec ces variations.

1. **La famille** est présentée comme une communauté où chacun des membres pense et agit dans les registres suivants : l'affectif, le personnel, le particulier et l'appréciatif.

1.1. L'affectif représente le champ des sentiments et des émotions (joie, peur, tristesse, colère, bonheur) qui s'exprime parfois avec passion. Le cœur prime pour révéler le ressenti. Le lien de filiation est unique et immuable. Même en cas de séparation, le lien subsiste, symbolisé sous forme de l'attachement.

1.2. Le personnel est le registre de l'individualité, de la personnalité, de ce qui fait que l'on diffère de l'autre au sein de chaque famille. La spécificité de chacun lui octroie le fait qu'il est irremplaçable.

1.3. Le particulier est la résultante de la conjonction complexe des multiples éléments qui constituent une famille. C'est ce qui fait que chaque famille présente une configuration particulière, ce qui explique par ailleurs la diversité des modèles familiaux et les différences de capital social et culturel.

1.4. L'appréciatif porte sur la qualité perçue pour définir la satisfaction de ses membres. Les relations intra-familiales oscillent en fonction des événements, des idées, des personnes et génèrent accords et désaccords, amour et haine. C'est le répertoire des valeurs qui définissent ce qui est bon, bien, juste, vrai ou non.

Au sein des familles, les apprentissages des enfants se font par observation des adultes, par la répétition de leurs gestes et démarches, par essais et erreurs. Aucun programme n'est préalablement défini, aucune leçon organisée, aucun discours sur les savoirs et les savoir-faire, aucune évaluation mais une stratégie de régulation permanente pour maintenir l'équilibre (principe d'homéostasie). Les expériences se font dans les limites de ce que connaît la famille, à l'intérieur de ses propres frontières.

2. L'école, quant à elle, est l'institution dont la fonction première est l'enseignement du savoir. Ses acteurs pensent et agissent principalement dans quatre registres différents : le cognitif, le professionnel, l'universel et l'évaluatif.

2.1. Le cognitif est le champ de la compréhension et de l'apprentissage de la connaissance, du savoir. C'est donc la tête qui prime. La science lui sert de référent. Ce processus de compréhension de soi, des autres et du monde environnant s'apprend. Il est donc transférable même si toujours provisoire dans le sens où la science évolue.

2.2. Le professionnel en est le mode régulateur. L'important est ce qui se fait au travers de l'apprentissage : apprendre avec, par et pour les autres. Cette activité est impersonnelle et professionnelle parce qu'elle est cadrée par des règles qui portent sur les finalités, les objectifs et les moyens de l'enseignement et de l'Ecole.

2.3. L'universel. Toutes les écoles fonctionnent sur le même modèle de base et visent les mêmes objectifs : instruction, socialisation, sélection. La diversité des écoles concerne les modes d'action, pas les buts.

2.4. L'évaluatif. L'activité scolaire est observée, évaluée, sanctionnée et certifiée. Evaluer consiste à mesurer la progression vers ses objectifs, à tous les niveaux (élèves, enseignants, institution).

L'Ecole éduque les enfants d'une toute autre manière que la famille : elle organise et structure les savoirs à enseigner en disciplines et en matières, en étapes et en leçons ; elle transmet les outils de l'Écrit et de l'Abstrait ; elle utilise une démarche scientifique et réfléchie, qui part du simple et va vers le complexe.

3. La société

Les membres d'une société pensent et agissent autour d'un objectif de production, de manière globale et hiérarchique dans un souci d'efficacité.

3.1. Le productif. L'action prioritaire est la production des biens nécessaires à la vie de la société, dans les domaines économique, politique, culturel, social.

3.2. Le global. Chaque individu devient acteur social et joue divers rôles en tant que personne, travailleur et citoyen.

3.3. Le hiérarchique. Chacun s'insère dans une catégorie, une classe, définie par sa position dans le processus de production et par ses capitaux culturels.

3.4. L'efficace. La qualité d'une société est liée à son efficacité, à sa capacité de produire tout ce dont elle a besoin pour vivre et se reproduire.

2. Les familles ne sont pas toutes les mêmes

En utilisant ces trois symboles, on peut concevoir qu'à l'intérieur des familles les trois types de logique cohabitent. Cela donne des configurations différentes dont les éléments ne sont jamais statiques, mais évoluent au gré du temps et des aléas de la vie

Selon le nombre, la taille et le positionnement des divers éléments (plus ils sont centrés, plus ils sont importants), on peut distribuer les familles en trois catégories.

Derrière ces éléments *ronds, carrés et hexagonaux*, se dessinent évidemment les conditions de vie socio-économiques et les capitaux culturels propres aux familles.

Les **familles très rondes** se centrent sur leur propre fonctionnement communautaire qui donne priorité à l'affectif, au personnel, au particulier et à l'appréciatif. Leur culture est essentiellement orale-pratique et elles n'utilisent guère l'écrit et l'abstrait. L'Ecole n'est pour ces familles *très rondes* qu'un parmi tous les soucis liés à leurs conditions de vie. Elles la voient de loin, comme dans un brouillard, sans comprendre vraiment ce qui s'y passe mais en étant persuadées que c'est important. Elles lui font entière confiance et, se sentant incompétentes et impuissantes dans le domaine scolaire, restent à distance. Sauf lorsqu'elles réagissent à ce qu'elles vivent comme une injustice et qu'elles les laissent porter par leur colère, leur peur, leur tristesse face à l'échec de leurs enfants.

Les **familles carrées** fonctionnent comme de petites institutions : elles se donnent l'objectif de la réussite scolaire et donnent priorité aux valeurs de l'Ecole telles que la ponctualité, l'effort, le mérite, l'évaluation, le respect, ... Elles possèdent les techniques de l'écrit et de l'abstrait sans pour autant en maîtriser la culture. Elles voient l'Ecole de l'intérieur et en connaissent les forces et la puissance mais aussi les limites et les faiblesses. Elles savent comment aider leurs enfants à y réussir et elles organisent toute la vie familiale en vue de cette réussite, au risque de manquer de rondeur. Elles attendent de l'Ecole qu'elle certifie la conformité de leurs enfants aux normes scolaires.

Les **familles hexagonales** sont fortement insérées socialement et donnent priorité à leur action dans la société. Elles consacrent du temps, de l'énergie, des moyens, à leur formation, à leur profession, à leurs réseaux, à leurs activités culturelles, à leur participation citoyenne, à leurs engagements divers. Elles maîtrisent la culture de l'écrit et de l'abstrait et en usent pour asseoir leur position sociale. Elles voient l'Ecole comme un instrument incontournable de mobilité sociale mais aussi comme un lieu d'épanouissement de leurs enfants. Elles attendent de l'Ecole les preuves de la valeur de leurs enfants mais si ceux-ci peinent à y réussir, elles trouvent les moyens de les (faire) aider.

Attention cependant : même si elles se distinguent par leur position sociale et par leurs priorités, les trois types de famille sont et restent avant tout des familles *rondes*. Tous les parents sont prêts –et ceci est non seulement légitime mais souhaitable - à défendre becs et ongles leurs petits (même s'ils ont fait des bêtises), à se laisser emporter par leurs sentiments, à s'intéresser davantage à leur enfant qu'à leurs camarades de classe, à camper sur leurs propres positions, etc. Cette attitude typiquement *ronde* a le don d'exaspérer les enseignants qui se sentent parfois méprisés, agressés ou agacés.

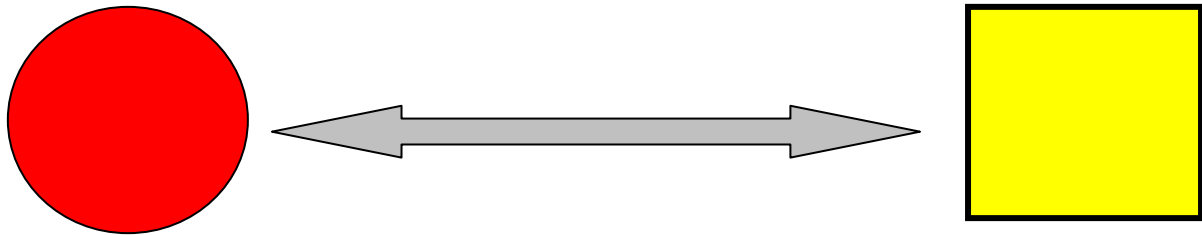
Ces trois sortes de familles se positionnent différemment face à l'Ecole : les *carrées* sont les plus proches, puis les *hexagonales* et enfin, loin, loin, si loin parfois, les familles les plus *rondes*.

C'est cette proximité qui influence de manière déterminante la réussite scolaire.

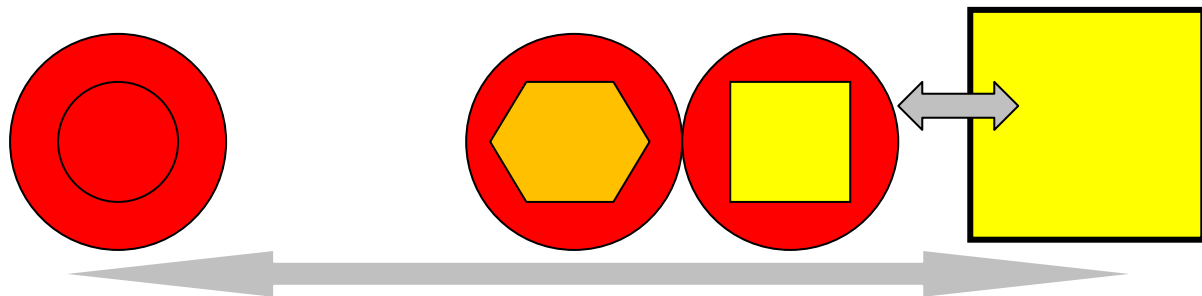
3. Où est le problème ? Que faire pour le résoudre ?

La relation Ecole-familles pose aujourd'hui deux problèmes :

1. un problème *culturel* : la Famille est tellement différente de l'Ecole que la plupart des élèves éprouvent des difficultés à passer de l'une à l'autre et à devenir des élèves qui réussissent¹. L'efficacité du système scolaire est mise en question.



2. un problème *social* : les familles sont plus ou moins proches de l'Ecole, ce qui a un impact direct sur la réussite scolaire de leurs enfants. La justice du système est mise en doute.



Malgré ses efforts et sa volonté de démocratiser l'enseignement (c'est-à-dire de donner à tous les enfants la même possibilité de réussir), l'Ecole continue à reproduire les inégalités sociales. En effet, c'est encore et toujours l'origine sociale qui détermine et explique la plus grande part des parcours scolaires (réussite et parcours complet d'un côté, difficultés, échecs, orientations forcées, décrochages, abandons, sorties sans diplôme de l'autre côté)².

Ce qui se passe entre Ecole et familles est bel et bien au cœur du problème scolaire. Dès lors, que faire ?

¹ Plus de 60% des élèves de 18 ans sont en retard dans leur scolarité. Voir l'indicateur 11 de la Commission de Pilotage sur le site <http://www.enseignement.be/index.php?page=26998&navi=2264>

² Voir l'indicateur 9

Solution 1 : Scolariser les familles ?

Ne tient-on pas LA solution ? Ne suffit-il pas de rendre toutes les familles *carrées* ? Non, pour deux raisons :

- Ce serait tuer la Famille en l'empêchant de fonctionner selon sa nature, dans le registre affectif, personnel, particulier et appréciatif.
- Ce serait utopique et impossible puisque le capital culturel se construit sur base des conditions de vie des familles, qui sont hors de portée de l'action scolaire.

C'est pourtant ce qui se passe, car la tendance actuelle va vers l'externalisation de l'Ecole, ce qui entraîne l'impérialisme scolaire au sein des familles, l'explosion du soutien scolaire tant privé que public, le soutien à une parentalité scolaire (soutenir l'élève plus que son enfant) et une scolarisation poussée de la société³.

Solution 2 : Arrondir les écoles ?

Certaines écoles croient qu'elles doivent devenir plus *rondes* pour que les élèves et leurs familles s'y sentent mieux :

- elles se focalisent sur le travail individuel et pointent les caractéristiques personnelles comme causes de la réussite ou de l'échec (enfant courageux ou paresseux, rapide ou lent, attentif ou distrait, dys quelque chose, etc.) ; elles accordent une moindre importance aux éléments collectifs, aux dispositifs d'apprentissage mis en place dans les classes ;
- elles deviennent plus particulières : elles accueillent un public plus homogène et y adaptent leur enseignement et leurs règles de vie collective ; elles ne parviennent plus à *faire société*, à faire apprendre ensemble des jeunes de toutes origines.
- elles surinvestissent dans le relationnel et se muent en communautés ;
- elles évaluent leur travail avec des critères affectifs (on s'entend, on lutte contre la violence, on s'amuse bien) plutôt que cognitifs (on apprend).

Cette solution est elle aussi dangereuse car elle dénature l'Ecole et produit un système dual qui concentre des élèves qui se ressemblent dans des écoles homogènes, dans le haut ou dans le bas de la hiérarchie sociale.

La solution n'est assurément pas dans la transformation de la Famille ou de l'Ecole ; **la Famille doit rester ronde et l'Ecole carrée**. Si elles veulent devenir partenaires, Famille et Ecole doivent rester ce qu'elles sont et comprendre que l'enfant a besoin de chacune telle qu'elle est. La solution est dans la relation qu'elles établissent entre elles.

³ Lire le développement de cette analyse dans l'article « trop d'école tue l'Ecole ? » paru sur le site de Changement pour l'Egalité (CGé) : <http://www.changement-egalite.be/spip.php?article2664>

Solution 3 : Scolariser le passage enfant-élève ?

Une tout autre scolarisation pourrait se produire : celle du passage des enfants de la famille vers l'École. L'Enfant est bel et bien le personnage principal ; il tient le premier rôle, à la fois passager et messager entre sa famille et son école. Observons-le pour comprendre ce dont il a besoin pour réussir ce continuel passage.

Pour quitter sa famille et se transformer en élève apprenant, l'enfant doit :	
Avoir trois autorisations	<ul style="list-style-type: none">• s'autoriser à apprendre hors de sa maison, sans ses parents et loin d'eux• sentir que ses parents l'autorisent à faire cela• autoriser ses parents à rester ce qu'ils sont (même s'il les dépasse)
Accéder à une autre culture	<ul style="list-style-type: none">• passer de la culture de l'oral pratique : l'immédiat, l'ici et maintenant, l'éphémère, le spontané, le rapide, le contexte précis, le fonctionnel, le réalisable, la routine• à la culture de l'écrit abstrait : rapport médiatisé avec la réalité via un code. On est dans le durable, l'immuable, le long et le lent, l'organisation de la pensée abstraite, dans la généralité, l'universalité, le rationnel.
Acquérir un autre langage	<ul style="list-style-type: none">• passer du particulier à l'universel : s'appuyer sur son langage particulier pour acquérir celui de l'école, l'universel• passer de l'affectif au cognitif : le langage sert à communiquer mais aussi à apprendre : découvrir les matières, mettre de l'ordre dans ses idées et développer des raisonnements multiples (décrire, comparer, apparier, mesurer, argumenter, expliciter, référencer, catégoriser, etc.). Parvenir à étudier le langage pour lui-même et par lui-même, comme un objet cognitif• passer du scolaire au socioculturel : les actes scolaires (la lecture, l'écriture, le calcul, l'abstraction, etc.) ont un sens culturel et social.
S'adapter à la pédagogie scolaire	<ul style="list-style-type: none">• passer de l'affectif au cognitif :• apprendre tous les gestes, les attitudes, les comportements, les postures physiques et intellectuelles qui composent le métier d'élève.• dépasser la tâche scolaire, le Faire, la pratique, la conformité aux consignes pour atteindre l'apprentissage et s'approprier les savoirs
Changer de position sociale	<ul style="list-style-type: none">• passer de l'individuel au collectif, du personnel à l'impersonnel : les règles, les exigences de l'École concernent tous les élèves en tant que professionnels (attention aux béquilles relationnelles)• passer du gratuit à l'évaluatif : l'École évalue non les personnes mais les travailleurs, dans le Faire (ici = apprendre)

Attention : il ne s'agit nullement de supprimer les éléments *ronds*, mais tout au contraire de les (re)connaître, les admettre, s'appuyer sur eux comme sur un tremplin, de partir d'eux pour s'en éloigner et atteindre la logique carrée. Sans cet appui solide, l'accrochage scolaire est impossible pour beaucoup d'enfants qui, coincés dans la logique *ronde*, ne comprennent rien à ce que l'Ecole attend d'eux, et ne peuvent donner sens à ce *carré* qu'ils ignoreront tant qu'il ne leur sera pas **enseigné**.

Car la scolarisation de ce passage de la logique ronde à la logique carrée consiste effectivement en un enseignement systématique et explicite, c'est-à-dire en une identification claire de chaque passage, un entraînement, un accompagnement, une analyse des erreurs, une évaluation. Le tout à la fois pour les élèves et les enseignants, qui eux aussi effectuent continuellement ces passages.⁴

Solution 4 : Socialiser et culturaliser le scolaire ?

L'autre passage, tout aussi quotidien, entre l'Ecole et la famille soulève la question inverse : « que faut-il à l'élève pour redevenir un enfant dans sa famille ? ».

Pour redevenir enfant dans sa famille après quatre heures, l'élève a besoin de ...	
Etre accueilli comme un <i>travailleur</i>	sentir que ses parents comprennent son effort scolaire et qu'il a besoin d'un soutien affectif, même et surtout s'il connaît des difficultés.
Utiliser ses savoirs nouveaux à et via la maison	utiliser ses savoirs scolaires dans la vie réelle afin de leur donner un sens culturel et social
Redevenir un enfant	être libéré de son travail <i>scolaire</i> afin d'exercer son droit à apprendre de manière culturelle et sociale, au sein et autour de sa famille.

Comment l'Ecole pourrait-elle exploiter au mieux ce « domicile » afin que les savoirs dépassent le scolaire pour atteindre le culturel ?

L'Ecole pourrait renvoyer ses élèves à leur domicile non pas avec « *encore du scolaire* » ou « *rien à faire* » mais avec la mission⁵ de chercher le sens, la signification, l'importance que prennent les savoirs scolaires dans la vie sociale, économique, culturelle, politique. Cela va bien au-delà de la recherche de l'utilité pour soi (« à quoi ça me sert d'apprendre la grammaire ? ») pour atteindre le véritable sens culturel (l'écrit est un ensemble de signes convenus) et social (en lisant et en écrivant, on entre en contact avec d'autres) voire philosophique (l'écrit est propre aux Hommes).

⁴ Diverses pratiques enseignantes en maternelle sont décortiquées et analysées suivant la grille rond/carré dans l'ouvrage « *Apprendre en maternelle : dépasser la bienveillance* », supervisé par Sandrine Grosjean, à lire sur le site de Changement pour l'Egalité : <http://www.changement-egalite.be/spip.php?article2720>

⁵ La « mission » implique, contrairement au « devoir », l'idée d'une prise de responsabilité, donc d'une liberté, d'un droit.

Les découvertes et interrogations de chaque élève, à condition d'être systématiquement recueillies et travaillées en classe, formeront petit à petit la gamme des sens culturels et sociaux de tout ce que l'on apprend à l'école. C'est cet échange organisé et structuré par l'enseignant qui permettra l'hétérogénéité, non seulement sociale (dans les rapports aux savoirs) mais scolaire (dans les processus d'apprentissage).

Conclusion

Pour conclure cette intervention⁶ en insistant une dernière fois sur la nécessité de partir de la logique *ronde* pour construire la logique *carrée* en vue d'atteindre un résultat *hexagonal*, voici un savoureux propos du philosophe ALAIN⁷ sur l'éducation.

Quand un jardinier veut faire un jardin, il commence par arracher les herbes folles, les prunelliers sauvages, les ronces recourbées ; il met les oiseaux en fuite ; il défonce la terre ; il poursuit les racines, il les extirpe, il les jette au feu. Après quoi il trace des allées, dessine des carrés, y plante des choux, des artichauts et des rosiers. Alors seulement il s'appuie noblement sur son râteau et dit « Voilà un beau jardin ».

Le pédagogue est un jardinier de cette espèce-là ; il ratisse les jeunes esprits ; son idéal est d'en arracher les plantes folles qui y poussent naturellement et d'y faire venir des plantes qu'il a prises ailleurs. [...] Tous ces jeunes esprits qu'on lui confie, il y sème ses idées à lui ; il est content lorsqu'elles poussent en eux comme en lui. Voilà des esprits bien cultivés, qui seront sages et heureux.

Seulement il arrive une chose, c'est que le jardin est bientôt laissé à lui-même. Il se venge alors du jardinier et du jardinage. Des vieilles racines, dont il reste toujours quelque chose, poussent de vigoureux jets. Les oiseaux, qui n'étaient pas loin, apportent des graines sauvages. Tout cela refait bientôt la broussaille des premières années. Non sans fleurs, non sans nids joyeux, non sans vols d'oiseaux, non sans reptiles aussi. Et que pourraient faire, contre cette invasion de plantes barbares, de pauvres légumes à peine enfoncés dans le sol ?

Le jardinage des esprits veut plus de prudence ; il faudrait garder les produits du sol ; élaguer et greffer, non arracher ; transformer la nature au lieu de vouloir en créer une autre. Une petite fille expliquait à son jeune frère ce que c'est que le vent « Il y a du vent, disait-elle, parce que les arbres remuent ». Un pédagogue aurait tout de suite arraché et jeté au feu cette plante sauvage. Mais heureusement, il n'y avait point de pédagogue là autour ; il n'y avait qu'un père très raisonnable qui écoutait ces propos d'enfants, et qui admirait l'éveil des premières idées. Car il faut bien que la vérité naisse de l'erreur ; et nos idées ne sont bien à nous que si nous y reconnaissons nos premiers rêves.

⁶ Cette analyse est développée dans l'ouvrage de MOURAUX Danielle, (2012) *Entre rondes familles et Ecole carrée, l'enfant devient élève*, De Boeck.

⁷ ALAIN, *Propos*, Bibliothèque de La Pléiade. Propos 45, écrit en 1908.

DEUXIEME PARTIE : Quand les inégalités sociales impactent les inégalités scolaires ... par Chantal Vandoorne

Pour comprendre comment les inégalités sociales impactent les inégalités scolaires, Chantal Vandoorne présente une série de constats :

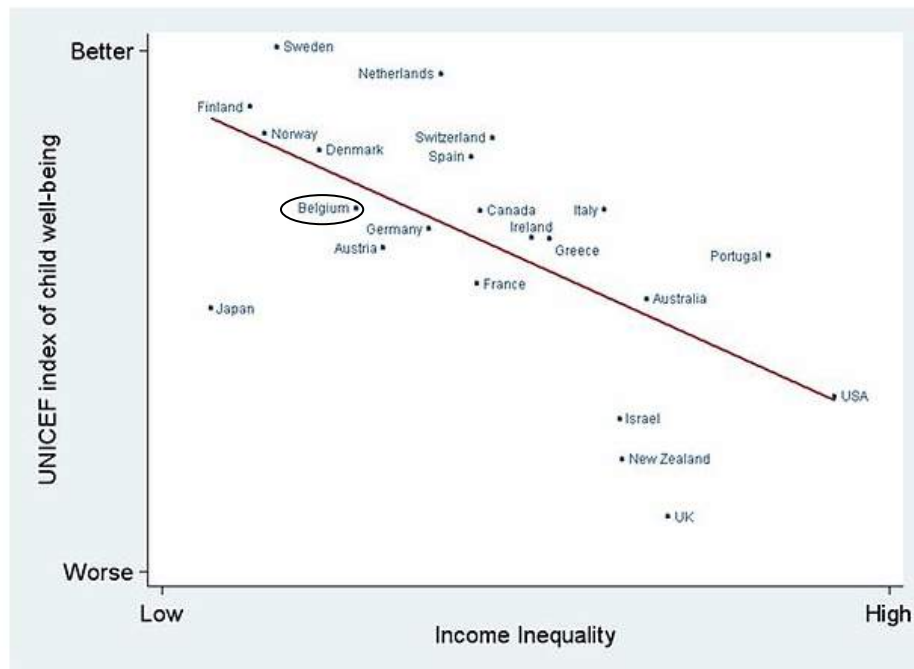
1. Les écarts se creusent entre les catégories sociales alors que l'on constate une amélioration globale de l'état de santé des populations.
2. Les inégalités sociales de santé s'observent aussi sur le plan des territoires, qu'ils s'agissent de régions ou de quartiers.
3. Les inégalités sociales s'observent dès l'enfance et se transmettent de génération en génération
4. Les différences de position sociale se constatent sur de nombreux indicateurs comme l'espérance de vie en bonne santé, la perception de la santé, l'adoption de comportements favorables à la santé et l'utilisation des services de soins et de santé.
5. Les inégalités sociales de santé sont plus marquées dans les sociétés les moins égalitaires.

L'indice de bien-être des enfants illustre cette réalité. Cet indice, conçu par l'Unicef, mesure six aspects différents du bien-être des enfants.

1. Le bien-être matériel inclut des réalités objectives telles que vivre dans une maison avec peu de livres, au sein de laquelle aucun adulte ne travaille.
2. La santé et la sécurité comprenaient des éléments tels que les taux de vaccination et les décès par accident.
3. Le bien-être éducatif comprend les résultats aux tests d'évaluation scolaire et la proportion d'enfants qui poursuivent leurs études.
4. Les relations entre pairs et familles étaient mesurées par des critères tels que le fait que les enfants considéraient ou non leurs pairs comme étant gentils, et le nombre d'enfants vivant dans des familles monoparentales ou parentes.
5. Les comportements et les risques comprenaient le tabagisme et la consommation d'alcool, le nombre d'enfants ayant eu des rapports sexuels avant l'âge de 15 ans, etc.
6. Le bien-être subjectif incluait l'auto-évaluation de la santé parmi d'autres mesures.

Le tableau suivant montre les corrélations entre les inégalités de revenus, les enfants qui vivent dans la pauvreté et l'indice de bien-être mesuré au départ des six aspects définis par l'Unicef.

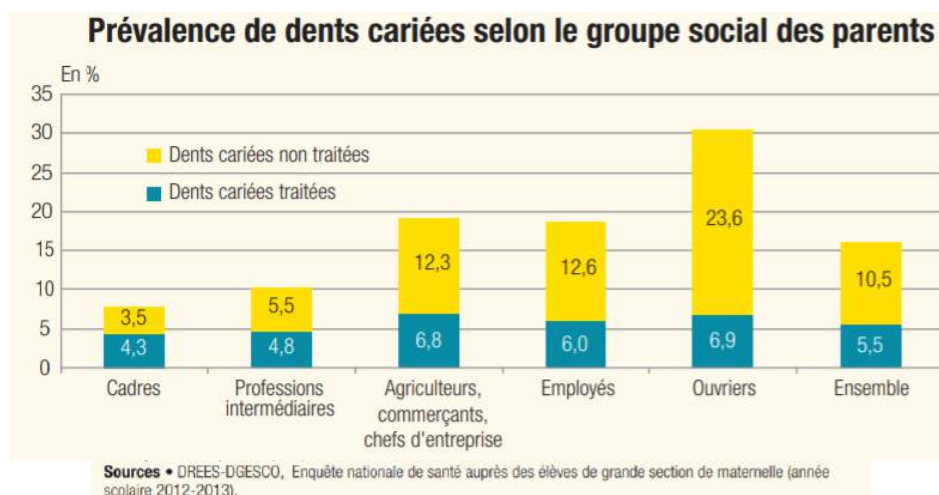
Child Well-being is Better in More Equal Rich Countries



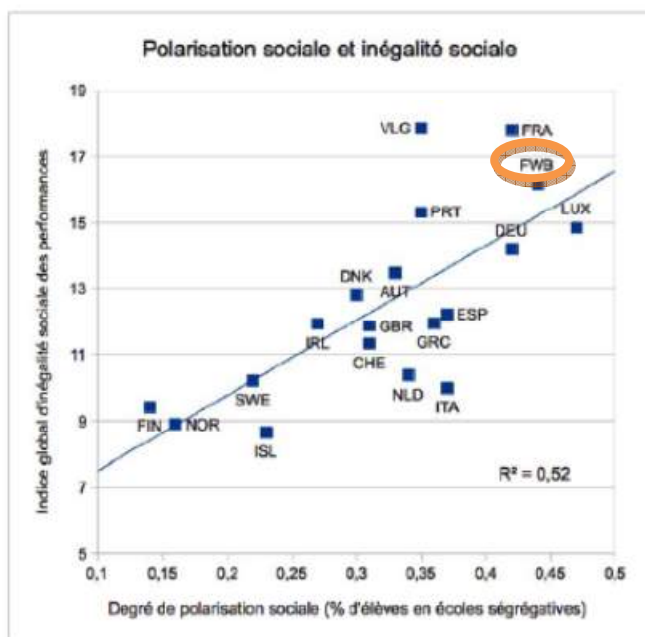
Source : PICKETT, Kate E. et WILKINSON, Richard G. Child wellbeing and income inequality in rich societies: ecological cross sectional study. *Bmj*, 2007, vol. 335, no 7629, p. 1080.

Les résultats mettent en évidence que l'indice global du bien-être de l'enfant est étroitement et négativement corrélé avec les inégalités de revenus. Il en est de même pour le bien-être associé à la scolarité.

Il existe bien un gradient social qui met en évidence que le statut social des parents détermine la santé des enfants. Le tableau suivant illustre cette variation pour la prévalence de dents cariées des enfants de grande maternelle en France selon le groupe social des parents. Cette prévalence touche 30 % des enfants d'ouvriers contre 8 % des enfants de cadre.

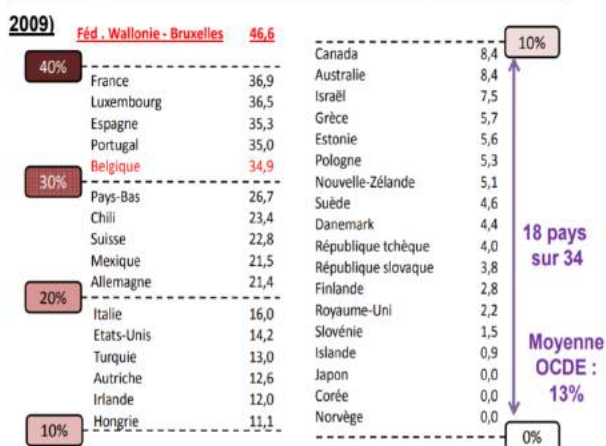


Le graphique ci-dessous illustre le lien entre degré de polarisation sociale calculé sur le pourcentage d'élèves en écoles ségrégatives et l'indice global d'inégalités sociales.



1. En Belgique, l'orientation vers l'enseignement général, technique ou professionnel est très étroitement liée à l'origine sociale des élèves. Tout ceci fait de la filiarisation précoce un important vecteur d'inégalité sociale dans l'enseignement.
2. En Fédération Wallonie-Bruxelles, un élève sur deux redouble au moins une fois avant l'âge de 15 ans. Qui plus est, les taux de redoublement varient du simple au triple entre le dixième et le premier décile socio-économique.

Pourcentage d'élèves de 15 ans indiquant avoir déjà doublé (PISA)



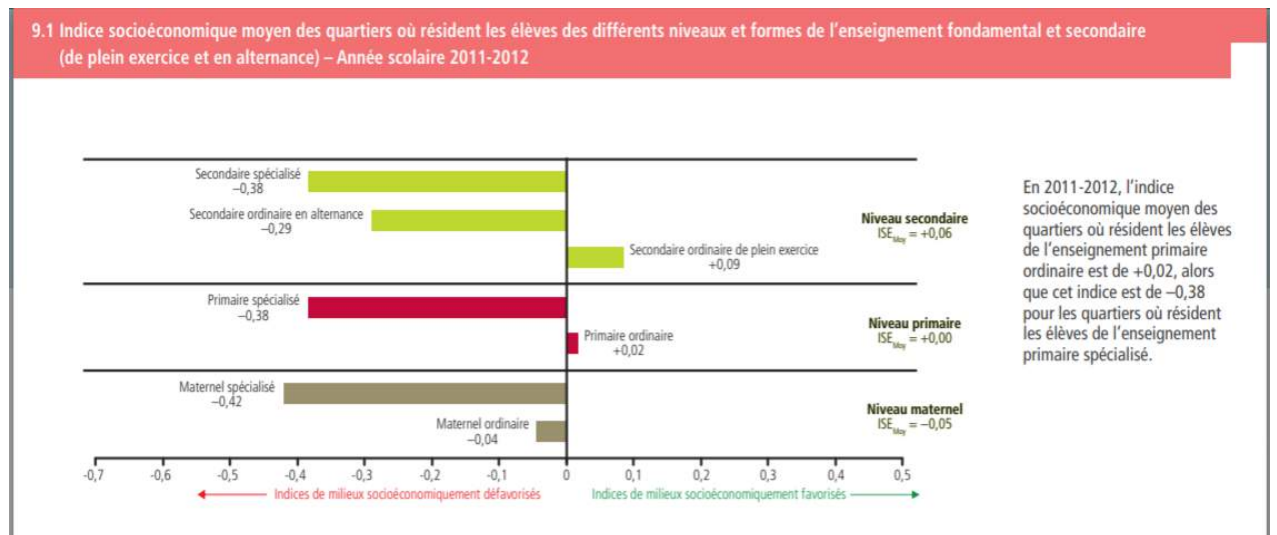
3. La Belgique est le pays qui compte le plus d'élèves dans l'enseignement privé (« libre »). Les différences sociales entre les réseaux privé et public y sont moins élevées que dans certains autres pays, mais elles restent significatives. Globalement les réseaux contribuent donc à augmenter l'inégalité sociale de l'enseignement.
4. La Fédération Wallonie-Bruxelles et la France font partie des systèmes éducatifs comptant le plus grand pourcentage d'élèves en écoles ségrégatives (ghettos de riches et ghettos de pauvres). Or, à lui seul, ce taux de polarisation sociale des écoles, explique 52% de la variance des pays ouest-européens en matière d'inégalité sociale des performances.

Ensemble, ces quatre formes de ségrégation — filiarisation, redoublement, réseaux et polarisation sociale des écoles — permettent d'expliquer deux tiers (67%) de la variance entre pays, en matière d'inégalités sociales face aux performances PISA.

Les caractéristiques structurelles des systèmes éducatifs sont les principaux vecteurs pour agir sur l'équité de l'enseignement : quasi marché, filiarisation, financement.

Les politiques visant l'innovation pédagogique n'ont guère de chances de succès si elles ne sont pas combinées à d'importantes réformes structurelles.

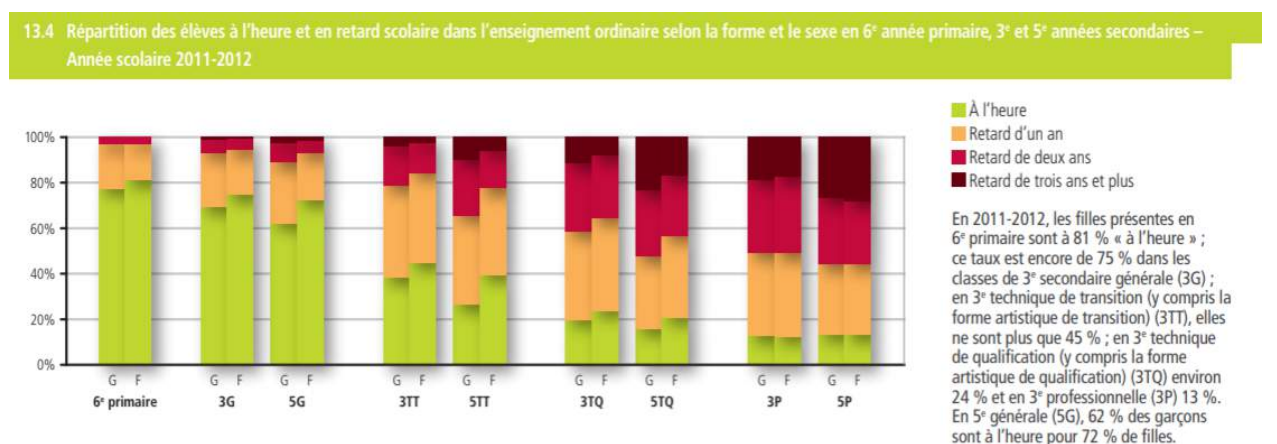
L'origine territoriale associée à l'indice socio-économique des quartiers de résidence des élèves vont également déterminer le type d'enseignement qu'ils vont suivre, comme le montre le tableau suivant :



Source : Fédération Wallonie Bruxelles, Les indicateurs de l'enseignement 2013, 8^{ème} édition, p. 29.

La répartition différenciée des élèves en fonction de l'indice socioéconomique apparaît très tôt dans le parcours scolaire et s'accroît tout au long de la scolarité obligatoire.

Un autre indice intéressant est la répartition des élèves en raison de leur performance scolaire.



Source : Fédération Wallonie Bruxelles, Les indicateurs de l'enseignement 2013, 8^{ème} édition, p. 36.

Les différences dans la structure des retards en fonction des formes choisies sont importantes. Le retard moyen en 3e dans la forme générale est de 28 % ; il s'élève à 59 % dans le technique de transition, à 79 % dans le technique de qualification et 87 % dans le professionnel. Les filles sont systématiquement plus à l'heure que les garçons, sauf dans la forme professionnelle. Les taux de retard progressent encore en 5e secondaire. Sur base de la distribution des retards scolaires, on peut conclure qu'un phénomène de relégation apparaît à l'entrée du 2e degré, moment de l'orientation, et se renforce à l'abord du 3e degré, moment de confirmation de la section et de la forme choisies.

Les études se multiplient pour mettre en évidence les corrélations entre certaines problématiques liées au bien-être et la réussite scolaire comme la pratique d'une activité physique régulière, l'alimentation saine, l'hyperactivité, les déficits sensoriels, les agressions, la violence agie ou subie, les grossesses précoces.

Selon l'OCDE (2010), l'éducation constitue un levier pour améliorer la santé et la cohésion sociale. Il est en effet prouvé que l'éducation obtient des effets en termes de compétences qui améliorent la santé et l'engagement social si :

- a. On commence tôt
- b. On implique les familles et la communauté
- c. On développe d'autres compétences que les compétences cognitives

Certaines interventions jugées efficaces se sont révélées possibles sans ressources ajoutées, par exemple :

- a. Accroître la quantité d'activité physique
- b. Développer des compétences non cognitives (estime de soi, sentiment d'inclusion, citoyenneté) dans les disciplines du curriculum habituel
- c. Agir sur le climat d'école et les normes en améliorant l'environnement matériel et social.

La promotion de la santé à l'école a été instituée en fédération Wallonie Bruxelles en 2001-2002 dans le cadre de la réforme des Services d'Inspection Médicale Scolaire et annexée comme compétence supplémentaire pour les centres PMS qui dépendent d'autorités publiques. Sa mission porte sur le développement du bien-être de l'enfant à l'école.

Les missions des Services PSE sont :

1. La mise en place de programmes de promotion de la santé et de promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé : intégration et développement de la promotion de la santé, aide à la réalisation des projets santé initiés par les écoles et visite des locaux scolaires ayant pour but l'amélioration qualitative du milieu de vie

2. Le suivi médical des élèves comprenant les bilans de santé individuels, les bilans spécifiques réalisés à la demande et la politique de vaccination promue par la Communauté française.

3. La prophylaxie et dépistage des maladies transmissibles : information des écoles, sensibilisation aux symptômes d'alerte et aux premiers soins, intervention ciblée des équipes en cas de méningite et autres maladies, conseils aux parents et aux enseignants.

4. L'établissement d'un recueil standardisé de données sanitaires : l'informatisation du Service nous permet de recueillir ces données précieuses pour disposer d'une vue d'ensemble de l'état sanitaire de notre population sous tutelle.

Pour exercer ces nouvelles missions, le nombre de bilans de santé durant la scolarité a été adapté. La fréquence a été fixée par le gouvernement et varie de 5 à 8 bilans obligatoires durant la trajectoire scolaire :

1. **Maternelle** : M1 et M3
2. **Primaire (6 années)** : P2, P4, P6
3. **Secondaire (6 années)** : S1 diff, S2, S4
4. **Spécialisé** : tous les 2 ans
5. **CEFA (Formation en alternance)** : tous les 2 ans
6. **Supérieur non Universitaire** : 1^{ère} inscription

Les contenus des bilans de santé ont également été revus. Ils comprennent la biométrie, l'examen clinique, le suivi des vaccinations, un questionnaire sur les habitudes de vie et un compte-rendu du dialogue avec l'enfant.

Le mode de subvention est forfaitaire en fonction du nombre d'élèves sous tutelle (21 € par enfant), des forfaits sociaux et des primes pour les primo-arrivants (de 5 à 10 €) et des subventions complémentaires octroyées par le pouvoir organisateur.

Cette situation crée une inégalité entre les services dans la qualité et la quantité de l'offre de prestations et donc une inégalité de traitement effective entre élèves selon leur établissement scolaire de fréquentation.

Pour lutter contre les inégalités sociales de santé, les services PSE sont invités à mettre en application le principe de l'universalisme proportionné. Cette modalité opérationnelle consiste à :

- offrir des interventions universelles tout en éliminant les barrières d'accès (pour éviter d'accroître les iniquités de santé),
- offrir complémentirement un soutien accru selon les besoins spécifiques des différents sous-groupes de population (de manière à agir sur le gradient social et donc l'amélioration de la santé pour tous).

Pour de plus amples informations sur le principe d'universalisme proportionné, nous vous invitons à consulter la synthèse du SEM'ISS disponible en ligne sur le site Internet de l'OSH.

TROISIEME PARTIE : Le suivi dans les bilans de santé, une opportunité pour agir sur les inégalités sociales de santé à l'école ? par Delphine RIEZ et Wilson CUFFARO.

Le Bilan de santé : un outil pour repérer les enfants à risques, confrontés aux inégalités sociales de santé.

La première fonction du bilan de santé est de dépister un problème de santé et de mettre en place un plan de prévention. Il s'agit d'un état des lieux instantané de la santé de l'enfant :

1. Un ensemble d'examens pratiqués dans un but diagnostique par l'infirmière et le médecin afin de relever ce qui pose problème d'un point de vue physique (santé par système : vaccination, vue, audition, croissance..), psychologique et social (difficultés familiales ou scolaires).
2. De cet examen, découle des conclusions transmises aux parents. Ce document (appelé CS4) comprend les résultats des tests et de l'examen médical, des conseils médicaux et l'orientation vers le généraliste ou le spécialiste pour des examens complémentaires.

Après la visite médicale, le SPSE attend de la part des parents le retour du CS4 complété par le médecin consulté (mentionnant la confirmation du diagnostic et le traitement prescrit).

Mais ce retour pose problème.

En effet, durant la période du 01/09/2017 au 15/04/2018, 1614 CS4 ont été édités et seulement 240 ont été retournés au service et ce, malgré 1113 rappels envoyés trois mois après la visite médicale. Force est de constater que le dispositif ne fonctionne pas à 100 % car le retour des parents est en proportion insuffisante (15%).

De plus, les rappels de CS4 engendrent un temps de travail important investi par les infirmières, des coûts postaux élevés et une frustration générale de ne pas obtenir de nouvelles (suivi)

Une hypothèse explicative :

Le nombre important de non-répondants a permis de générer une double hypothèse :

- soit le suivi a été fait et les parents n'ont pas pris la peine d'envoyer la réponse au SPSE, ce qui pose la question du partenariat entre la famille et le SPSE.
- soit les parents sont démunis et incapables de prendre rdv pour diverses raisons (financières, capacités cognitives insuffisantes pour comprendre le document,...). Si c'est le cas, le contexte de vie de l'enfant pourrait s'avérer délétère pour son évolution future. La probabilité qu'il soit confronté à des inégalités sociales dans son parcours scolaire est alors plus importante.

Une démarche exploratoire participative :

Dans un souci d'amélioration des pratiques du service, une volonté très claire est apparue de développer un suivi plus organisé des problèmes dépistés lors de la visite médicale.

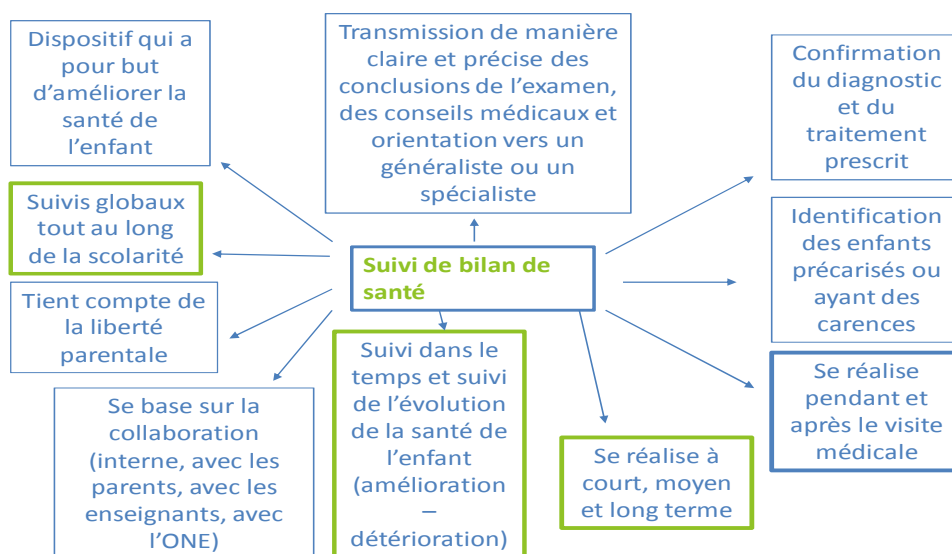
Une démarche participative a été mise en place pour obtenir une vision commune de la façon de procéder mais également pour s'assurer que tous les intervenants avaient la même représentation de la problématique.

Un questionnaire a été soumis à chaque personne en leur demandant de préciser leur vision d'un bilan de santé en PSE, les critères pour engager un suivi prioritaire et attentiste et enfin la forme de celui-ci (Comment ? Par qui ? Quand ?)

Une ébauche de vision complémentaire et intégrative :

Cette collecte d'informations a permis de mettre en évidence une diversité d'attentes et de représentations des différents acteurs du service PSE.

Cette diversité est synthétisée dans le schéma suivant :



Le bilan de santé n'est plus considéré comme une prise unique d'informations à un moment donné de la vie de l'enfant (photographie) mais s'inscrit dans une dynamique de santé, et permet de suivre son évolution dans le temps (film). Cette évolution peut prendre la forme d'une amélioration, d'une stabilisation ou d'une aggravation de la situation de l'enfant.

Pour une vision nouvelle du suivi à donner

L'outil informatique permet une visualisation globale de l'évolution de la santé de l'enfant en y intégrant les résultats des bilans de santé précédents. Cette perspective de suivi plus longitudinal offre l'opportunité de détecter les situations qui sont les plus à risque d'être confrontées aux inégalités sociales de santé.

En effet, le cumul de facteurs de risque ou de problèmes sur le plan de la santé de l'enfant ou l'aggravation d'un seul problème de santé peut :

- ▶ constituer des facteurs de vulnérabilité,
- ▶ mettre l'enfant dans une situation de fragilisation,
- ▶ constituer une entrave dans son processus d'apprentissage et le placer en situation de difficulté ou d'échec scolaire.

Le souci du service était alors de donner un code de priorité pour les suivis à planifier.

Pour chaque aspect de la santé, l'équipe a déterminé dans un premier temps, les critères de base pour éditer une demande à confrère (CS4). Le but était d'harmoniser les pratiques entre médecins pour l'édition des CS4.

Ensuite, dans un deuxième temps, et dans une logique de codification pour chaque aspect de la santé, il s'agissait de déterminer les seuils qui doivent alerter l'intervenant et à partir desquels sa vigilance devait être alertée. Ces seuils sont déterminés par la **gravité** du problème de santé dépisté et ses conséquences à long terme sur la qualité de vie. Le but est d'objectiver afin que les médecins et infirmières aient la même grille de lecture.

Le **cumul** des problèmes de santé chez l'enfant est considéré comme un signal d'alarme : dans ce cas, il s'agit moins de se centrer sur la gravité de l'anomalie dépistée que sur le cumul de facteurs de risque.

La **présence de facteurs de risques** sociaux, familiaux et scolaires doit être analysée et mise en lien avec les facteurs de risque de santé.

L'**évolution** du problème en termes d'amélioration devient un objectif du service pour chacun des enfants.

Et une gestion des priorités.

La codification des situations s'établit selon le schéma suivant :

Le code 1 correspond soit à :

- un problème de santé grave qui mérite une attention sur son évolution,
- un cumul de problèmes de santé, associé ou non à,
- un cumul avec des facteurs de risques sociaux, familiaux et scolaires.

Ce code nécessite une vigilance accrue et un suivi attentiste et prioritaire.

Le code 2 représente une pathologie moins grave ou des facteurs de risque moins alarmants

Le médecin édite alors un CS4 et le parent reçoit un rappel à 3 mois d'intervalle si aucune réponse de sa part.

Il s'agit dans ce contexte d'une vigilance et d'une surveillance lors de la visite médicale suivante.

Le code 3 est retenu quand le problème de santé ne nécessite pas de rappel (vaccination, bouchons dans les oreilles).

Il s'agit alors d'une surveillance normale lors de la visite médicale suivante.

Perspectives :

Une telle révision de nos interventions ouvre sur de nouvelles pistes :

- Etablir une liste de critères plus spécifiques pour mieux identifier les enfants présentant des risques et obtenir une grille de lecture interne.

- Définir les formes et l'organisation à donner au suivi de bilan :

 - Comment agir ? Au départ de la famille, au départ de l'école,...

 - Qui ? Rôle et responsabilité du médecin et de l'infirmière ?

 - Quand ?

- Quelle place réserver à l'enseignant lors de la visite médicale. Il s'agit de lui reconnaître une place d'acteur et de faire évoluer son rôle. Actuellement, son rôle se limite à compléter une grille d'observation. Il s'agit d'un rôle d'information qui ne fonctionne qu'à sens unique.

- Organiser une demi-journée de réflexion avec l'équipe et une personne extérieure sur les modalités d'intervention en cas de détection d'un enfant en difficultés.

- Dans certains cas, il faut agir... Quels sont alors les autres acteurs à mobiliser pour mettre en place un plan de suivi et agir sur les problèmes dépistés (parents, médecin de famille, CPMS, soutien au travail scolaire, SAJ,...) ?

Cela fera partie du programme de la prochaine rentrée.

Pour approfondir ...

AZOGUI-LEVY, Sylvie ; BOY-LEFÈVRE, Marie-Laure. Inégalités d'accès aux soins dentaires. *Après-demain*, 2017, no 2, p. 30-32.

CURY, Philippe, JOURDAN, Didier, PIRONOM, Julie, *et al.* Éducation et santé à l'école: analyse de l'activité enseignante et perspectives en matière de formation initiale et continue. *Administration & Éducation*, 2018, no 1, p. 61-66

DE SAINT POL, Thibaut ; CHARDON, Olivier ; GUIGNON, Nathalie. La santé des élèves de grande section de maternelle en 2013: des inégalités sociales dès le plus jeune âge. *Études et résultats*, 2015, no 920, p. 1-6.

GRENIER, Corinne, CORUBLE, Gérard, APOSTOLIDIS, Thémis, *et al.* Intervenir pour réduire les inégalités sociales de santé: des espaces favorables pour expérimenter, pérenniser et diffuser l'intervention – Guide IVRISS d'accompagnement méthodologique. 2017.

GUICHARD, Anne, HÉBERT, Catherine, NOUR, Kareen, *et al.* Adaptation et conditions d'utilisation d'un outil d'analyse des interventions au regard des inégalités sociales de santé. 2018.

HINDRIKS, Jean ; GODIN, Mattéo, L'égalité des chances à l'école, Rapport Itinéra, 25 avril 2016, 29 p., disponible en ligne sur www.itinerainstitute.org/fr/article/egalite-des-chances/

ROBERT, Pierre-Olivier, TIHON, Marie-Aline, SOTO, Victoria Eugenia, *et al.* " Les écoles renferment le terreau des inégalités de santé: le projet SILNE, Smoking Inequalities-Learning from Natural Experiments. *Education Santé*, 2015, vol. 308, p. 4.

SIMAR, Carine, DARLINGTON, Emily, BERNARD, Sandie, *et al.* Promouvoir la santé à l'école: enjeux et perspectives scientifiques. *Administration & Éducation*, 2018, no 1, p. 143-150.

VILLEVAL, Mélanie. *Evaluation et transférabilité des interventions de réduction des inégalités sociales de santé: un programme de recherche interventionnelle*. 2015. Thèse de doctorat. Toulouse 3.

VIOLON, Nolween, JOURDAN, Didier, DARLINGTON, Emily, *et al.* Analyse des déterminants de l'implantation d'un dispositif de promotion de la santé dans différents contextes scolaires. *Educ Santé Sociétés*, 2016, vol. 2, p. 17-42.